Ouvert à tous,
le Collège des Bernardins
est un lieu de dialogue,
de propositions et de rencontre
avec la sagesse chrétienne.
Formation, recherche, création,
débats, chacun est invité
à s'impliquer pour l'Homme
et son avenir.

Collège des Bernardins
20 rue de Poissy - 75005 Paris
www.collegedesbernardins.fr

Maison du Barreau
2 rue de Harlay - 75001 Paris
www.avocatparis.org

Informations
01 53 10 74 44
contact@collegedesbernardins.fr

Équipe organisatrice
Mgr Jérôme Beau, Me Xavier Delcros, Me Thierry Massis,
P. Antoine de Romanet et P. Pascal Thuillier

Inscriptions
- Sur place au Collège des Bernardins
- Sur www.collegedesbernardins.fr

(paiement par carte bancaire)

Photo : Shutterstock

COLLÈGE DES
BERNARDINS

DROIT LIBERTE ET FOI

L'ÉTRANGER

Les 1er, 8 et 15 octobre 2014
de 20h à 22h
au Collège des Bernardins
et à la Maison du Barreau



COLLÈGE DES
BERNARDINS

EFB

ORDRE DES AVOCATS DE PARIS

L'ÉTRANGER

L'étranger est plus que jamais sujet de références bibliques, historiques et juridiques. Le statut de l'étranger est au cœur de la tradition biblique : « Tu n'opprimeras pas l'étranger. Vous savez ce qu'éprouve l'étranger, car, vous-mêmes, avez été étrangers au pays d'Egypte » (Ex 23, 9).

Le Concile Vatican II affirme l'unité et l'universalité du plan divin du salut. Les Grands Textes internationaux énoncent le principe d'égalité et de non-discrimination en des termes solennels.
Mais cette vision idéale de l'étranger est bouleversée par la mondialisation, la rapidité des transports, l'extrême fluidité des communications électroniques. L'étranger en tant que tel fait l'objet de débats au regard de l'universalité de l'homme et des valeurs et droits qui le définissent dans sa dignité et son identité. Qui « est » l'étranger par rapport à qui ? Par rapport à soi ? Par rapport à l'autre ?

La loi de l'État, par sa conception de la nationalité et de la citoyenneté, crée l'étranger. Et la question se pose alors : est-ce le droit du sol, la naissance en un pays, ou le droit du sang ? Quelle transmission - ou absence de transmission - fait d'une personne vivant dans un pays un étranger ?

Dès lors que l'étranger existe, quel est son droit d'entrer et de circuler, de travailler ou de s'établir ou tout simplement de vivre dans un pays qui n'est pas le sien ? Sans compter ceux dont la vie est menacée dans leur pays d'origine pour leurs opinions, leurs croyances, leur religion, et qui sont réfugiés dans des pays d'accueil.

Le 17e cycle des conférences « Droit, Liberté et Foi » vous invite à réfléchir sur ces questions qui touchent à une conception essentielle de l'Homme sous la co-présidence du Cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris ; Pierre-Olivier Sur, bâtonnier de l'Ordre ; Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'Etat ; Thierry Massis, avocat AMCO.
www.droit-liberte-et-foi.fr

Les conférences sont validées au titre de la formation continue obligatoire des avocats.

Étranger, qui es-tu ? Étranger, qui suis-je ?

Mercredi 1er octobre 2014, de 20h à 22h
au Collège des Bernardins
Présidence : Pierre-Olivier Sur, bâtonnier de Paris.
• *L'étranger dans la Bible* : Jean-Philippe Fabre, prêtre, enseignant à l'École Cathédrale et à la Faculté Notre-Dame, exégète.
• *Réflexions sur l'étranger* : Julia Kristeva, philosophe, psychanalyste, professeur émérite de l'université Paris VII-Diderot.

L'étranger dans tous ses états, la question de l'identité nationale et de l'immigration

Mercredi 8 octobre 2014, de 20h à 22h
au Collège des Bernardins
Présidence : Thierry Massis, avocat AMCO.
• *L'étranger et les droits de l'Homme en Europe* : Christophe Pettiti, avocat au Barreau de Paris, secrétaire général de l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Paris.
• *Le statut des étrangers selon les différents pays* : Michael Tugendhat, juge à la *High Court of England & Wales* et président de l'Association des Juristes Franco-Britanniques.

La frontière crée l'étranger - l'étranger crée la frontière

Mercredi 15 octobre 2014, de 20h à 22h
à la Maison du Barreau
Présidence : Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'État.
• *Être étranger en France* : François Sureau, avocat, anciennement maître des requêtes au Conseil d'État.
• *Le statut des réfugiés et la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme* : Claire Waquet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation.
• *La dimension diplomatique* : Pierre Morel, ancien ambassadeur de France à Moscou, à Pékin et près le Saint-Siège, directeur de l'Observatoire Pharos du pluralisme des cultures et des religions.

Conclusion : Mgr Jérôme Beau, évêque auxiliaire de Paris, président du Collège des Bernardins.

Tarifs : 5€ (plein), 3€ (réduit). Gratuit pour les moins de 26 ans et les étudiants dans la limite des places disponibles le jour de l'événement.